

NOTE ET DEMANDE DE REFERENCEMENT POUR L'INTERVENTION EN PREVENTION du risque de TMS en PACA

Le « Réseau TMS PACA » (DIRECCTE PACA, ACT Méditerranée et la CARSAT Sud Est) a souhaité concrétiser une approche partenariale de la prévention des Troubles Musculo Squelettiques (TMS) auprès de prestataires extérieurs (cabinets conseils, ergonomes), ci-après désignés prestataires. Cette approche partenariale propose la promotion et le développement de la prévention des risques professionnels liés aux TMS. Elle a pour objet **le référencement de prestataires**, lequel se fera sur des personnes physiques et non sur des cabinets conseils.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur les sites suivants :

- DIRECCTE Paca : www.sante-securite-paca.org
- ACT Méditerranée : www.actmediterranee.fr
- CARSAT Sud Est : www.carsat-sudest.fr

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature dûment complété est transmis par voies électronique ou postale à l'adresse suivante :

CARSAT Sud Est
A l'attention de Jean-Claude STEFANI
Direction des Risques Professionnels
Secteur d'Interventions BdR Ouest
35, Rue George
13386 Marseille Cédex 20
ou, jean-claude.stefani@carsat-sudest.fr

Avec une copie à :

DIRECCTE Paca : Noura MAZOUNI, noura.mazouni@direccte.gouv.fr
ACT Méditerranée : Sylvain GUARD, s.guard@anact.fr

Un avis d'accusé de réception sera envoyé par la CARSAT Sud Est au demandeur dès réception de son dossier complet.

INSTRUCTION DES CANDIDATURES

Un comité de pilotage régional, composé d'un agent de la DIRECCTE PACA, d'ACT Méditerranée et de la CARSAT Sud Est examinera l'ensemble des dossiers reçus.

Une commission d'examen sera proposée en fin de chaque année civile (courant novembre).

A l'issue de cette instruction, les candidats seront informés des suites données.

VALIDITE ANNUELLE DU REFERENCEMENT

Le référencement du prestataire a une validité d'une année à l'issue de laquelle une nouvelle candidature doit être présentée.

DOSSIER DE CANDIDATURE

1 PRESTATAIRE

Entreprise	
Représentée par	
Effectif	
Adresse	
Adresse du siège social (Si hors région)	
Téléphone	
Télécopie	
Courriel	
Site internet	
Date de création	

2 IDENTIFICATION DES INTERVENANTS EN ENTREPRISE

La demande concerne les intervenants suivants pour le compte du prestataire (préciser Prénom, Nom et poste occupé dans l'entreprise):

Prénom :	Nom :	Poste occupé :
Prénom :	Nom :	Poste occupé :

3 DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS A JOINDRE

Les pièces mentionnées dans la liste suivante devront obligatoirement être jointes au dossier :

- Cahier des charges paraphé et signé par :
 - le représentant de l'entreprise,
 - chaque prestataire postulant au référencement
- Plaquette de présentation de l'entreprise (si elle existe)
- Pour chaque prestataire, fournir :
 - curriculum vitae (2 pages maximum),
 - copie du diplôme d'ergonomie et présentation d'une action récente de prévention des TMS, en citant l'entreprise (action terminée depuis moins de 2 ans, 3 pages maximum reprenant les étapes incontournables de la démarche présentées dans le cahier des charges),
 - ou en l'absence de diplôme d'ergonomie, présentation de 3 actions récentes de prévention des TMS, en citant les entreprises (actions terminées depuis moins de 2 ans, 3 pages maximum reprenant les étapes incontournables de la démarche présentées dans le cahier des charges).

L'absence d'une seule des pièces exigées entraînera le rejet du dossier.

Le comité de pilotage régional se réserve le droit de demander des éléments complémentaires aux candidats, dans le cadre de l'instruction de leur dossier.

Fait à, le

Signataire :

Pour l'entreprise

Nom :
Prénom :
Signature :